



## 253<sup>ÈME</sup> SCOUTS ST-MARON

10755 St-Charles, Québec, H2C 2M1

[www.scoutsaintmaron.org](http://www.scoutsaintmaron.org)

Samedi 20 septembre 2014

Chers parents,

Une journée à la cueillette de pommes organisée par notre groupe aura lieu le **dimanche 12 octobre** 2014 au verger « Gervais-Labelle », 1673 chemin Principal, Saint-Joseph-Du-Lac, QC J0N 1M0. Le **départ est prévu pour 11h30**, soit après la messe de 10h30 à la Cathédrale St-Maron, et le **retour à la Cathédrale est prévu pour 17 h**. Une cotisation de **15 \$** est demandée pour chaque jeune pour couvrir les frais de transport et les entrées aux diverses activités. Le dîner sera fourni par le groupe.

Les jeunes scouts en uniforme doivent se présenter à 10 h 20 au plus tard au sous-sol de l'Église.  
Activités à l'horaire : Cueillette de 5 livres de pommes par personne, balade en tracteur, dîner, jeux

**La date limite pour payer est prévue pour le samedi 4 octobre 2014.** Nous vous prions de bien respecter cette date, car toute demande ultérieure sera refusée.

S'il vous plaît, prévoir des vêtements chauds ainsi que des bottes de pluie pour vos enfants.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser aux chefs d'unité.

Veuillez agréer, chers parents, l'expression de nos sentiments les plus sincères,

*Maîtrise Saint-Maron*

Je, \_\_\_\_\_, autorise mon enfant, \_\_\_\_\_, à participer à la cueillette de pommes prévue le 12 octobre 2014 au verger « Gervais-Labelle », 1673 Chemin Principal, Saint-Joseph-Du-Lac, QC J0N 1M0. Sachant que toutes les précautions sont prises, je dégage les autorités de l'unité de toute responsabilité en cas d'accident et je les autorise à consulter un médecin, à recourir à des soins s'ils le jugent nécessaire pour la santé de mon enfant et j'accepte la responsabilité financière de ces soins s'ils dépassent l'indemnité payée par le régime d'assurance-maladie et par l'assurance du groupe.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_